

Je tiens à remercier le député de Thunder Bay-Atikokan de son intervention plutôt positive et même enthousiaste à propos du transport des céréales. Il nous a dit que Thunder Bay faisait à certains égards partie de l'ouest du Canada. J'allais dire que si les référendums étaient plus populaires il pourrait en organiser un à Thunder Bay pour connaître l'opinion de ses concitoyens à ce sujet. Mais, sérieusement, je suis tout à fait d'accord avec lui. Les céréales circulent. Nous possédons maintenant le matériel nécessaire. Nous ne déplorons heureusement aucun problème dans les relations de travail pour le moment, bien que nous en ayons connu un à Churchill qui a été résolu il y a quelques jours.

Le port de Thunder Bay a été ouvert à la navigation 23 jours avant la date habituelle. L'élévateur à grains de l'île Ridley sur la côte ouest sera exécuté. Le coordonnateur du transport des grains est déjà à l'œuvre. Les wagons-trémies sont en service. Les wagons couverts sont en réparation et les voies d'embranchement sont remises à neuf. Le CN et le CP améliorent leurs voies et les doublent là où le besoin se fait sentir. Tout fonctionne à merveille.

M. Knowles: Tout va bien dans le meilleur des mondes.

M. Pepin: Nous devrions nous en réjouir.

Des voix: Bravo!

M. Pepin: Si les députés d'en face veulent me faire dire que l'ancien ministre des Transports a contribué à la bonne marche des choses, je ne m'y refuserai pas, mais à la seule condition qu'ils reconnaissent aussi la grande contribution de M. Lang qui était là avant lui.

Des voix: Oh, oh!

M. Pepin: C'est ainsi.

A propos du programme d'amélioration des voies ferrées des Prairies, pour répondre au député de Regina-Ouest, nous avons approuvé le programme pour cette année et nous ferons une déclaration à ce sujet dans quelques jours.

Je ne sais pas si le député de Kindersley-Lloydminster a l'intention de participer au débat. Oui? Alors je reviens à 8 heures.

M. Johnston: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'ai devant moi le rapport détaillé sur les projets qui ont entraîné les dépassements de coût dont j'ai parlé. Je me suis engagé à déposer ce rapport dans les plus brefs délais. Je suis prêt en ce moment à le déposer, mais je signale que la chose s'étant faite en un laps de temps très court, je n'ai que la version anglaise du rapport—ce ne sont que des titres avec des chiffres. Il s'agit d'un imprimé d'ordinateur. Mais, avec le consentement unanime des députés...

M. Knowles: Monsieur le président, je voudrais dire, à ce même sujet, que le rapport ne peut pas être déposé en comité plénier. Il devrait l'être plutôt lorsque nous serons en séance ordinaire, ce soir.

Le vice-président: A cette fin, il vous faut le consentement unanime. Et le rapport serait simplement reçu, non déposé. Y a-t-il consentement unanime?

Les subsides

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

Le président: Lorsqu'il a suspendu sa séance à 6 heures, le comité étudiait l'article 2 du bill C-29, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1981. Le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe avait la parole.

M. Tobin: Monsieur le président, je voudrais faire quelques observations et poser une question au ministre des Transports. Celui-ci sait évidemment que ma circonscription de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe est visée par l'étude qui se fait actuellement des services de transport offerts dans l'ouest de Terre-Neuve. Les deux aéroports dont traite cette étude, que les fonctionnaires appellent affectueusement une rationalisation des services aériens, sont ceux de Stephenville et de Deer Lake. Le ministre sait également que les deux aéroports assurent des services aériens à deux régions géographiques distinctes de ma circonscription. C'est justement à cause du caractère rural de celle-ci qu'il a fallu construire deux aéroports.

Je voudrais dire tout simplement, aux fins du compte rendu, que si j'accepte, encourage et approuve une étude des services aériens dans l'ouest de Terre-Neuve, je tiens à bien faire comprendre au ministre et à ses services que, pour ma part, et la grande majorité des habitants de la circonscription de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe et surtout les responsables des deux aéroports, celui de Deer Lake et celui de Stephenville, sont de mon avis, le ministère des Transports devrait accepter l'idée de deux aéroports, car ceux-ci jouent un rôle économique essentiel dans ma circonscription.

Après ces brefs commentaires, je voudrais maintenant poser ma question. Il y a quelques semaines, M. Harry Steele, président de la compagnie Eastern Provincial Airways, le transporteur régional qui a sa base à Deer Lake et à Stephenville, a dit dans un discours prononcé devant les membres de la Chambre de commerce de Stephenville que même si l'on effectuait pour le moment une étude sur les transports aériens à Terre-Neuve, il savait que le ministère des Transports avait déjà décidé de fermer un des deux aéroports de l'ouest de Terre-Neuve. S'il faut prendre les observations de M. Steele au pied de la lettre, et je n'ai aucune raison de ne pas le faire, les efforts du ministère des Transports frisent le ridicule. Voici la question que je pose au ministre des Transports. Le ministre ou quelqu'un de ses collaborateurs a-t-il avisé M. Harry Steele qu'un aéroport allait être fermé dans l'ouest de Terre-Neuve? Je voudrais aussi lui poser une autre question.